



Communiqué de presse

Rue de l'Église devient « rue scolaire » à Berchem-Sainte-Agathe

Une rue scolaire est une rue située à l'entrée d'une école et qui, à l'heure d'entrée et de sortie des classes, est fermée temporairement à la circulation des véhicules motorisés.

Un volume élevé de trafic aux portes de l'école entraîne des situations dangereuses et une concentration forte de pollution de l'air pile au moment où un grand nombre d'enfants s'y trouvent.¹

Sous l'impulsion de la nouvelle majorité, le Collège des Bourgmestre et Échevins – soucieux de la sécurité et de la santé des élèves, parents et enseignants, a décidé de tester la 1^{re} « rue scolaire » sur le territoire berchemois.

Le projet de « rue scolaire » sera inauguré pour l'école Sint-Jozef/Sint-Albertus et sera en **phase de test**, dans la rue de l'Église, **à partir du 23 septembre** prochain, et ce pour une période de trois mois.

Concrètement, les rues de l'Église et J.B. Vandendriesch seront **fermées temporairement à toute circulation motorisée une demi-heure le matin quand les élèves arrivent à l'école et également une demi-heure à la fin des cours** lors de la sortie des élèves et ce durant tous les jours d'école. Seuls les piétons, cyclistes et autres moyens actifs de déplacement auront le libre passage dans la zone concernée. Le reste du temps, les deux rues seront rendues à tous les utilisateurs motorisés.

« Cette période de test sera l'occasion de repenser la circulation des voitures dans les rues avoisinantes. Nous avons donc décidé d'instaurer un sens giratoire obligatoire autour du centre culturel De Kroon depuis la rue de Grand-Bigard via la rue de l'Église et la rue J-B. Vandendriesch et la mise en sens unique limité de la rue de l'Église entre la rue Docteur Charles Leemans et la rue Joseph Mertens. Le matin du 23 septembre, je serai également sur place pour veiller, aux côtés du service Mobilité et de notre Police locale, au bon déroulement des opérations » précise encore **Joël Riguelle, Bourgmestre**.

« La rue scolaire vise à apporter un apaisement du trafic automobile aux heures de pointe critiques dans le quartier. Elle vise également à nous interroger sur nos modes de déplacement et nous encourager à délaissé la voiture au profit d'une mobilité active plus respectueuse de tous. » ajoute Thibault Wauthier, Échevin de la Mobilité.

Les parents venant en voiture et qui ne trouveraient pas de place pour se garer autour de la zone pourront se rendre à la seconde entrée de l'école située à la rue des Fleuristes où une zone de stationnement de type « kiss and ride » sera prévue.

Au terme du test, une enquête auprès de tous les utilisateurs de la rue sera organisée par l'école et la commune pour évaluer les impacts de la « rue scolaire ».

¹ Bruxelles Mobilité

Le test s'effectuera du 23 septembre au 20 décembre sur toute la rue de l'Église, depuis la rue Courte jusqu'à la rue de Grand-Bigard en ce compris la rue J.B. Vandendriesch.

Contacts :

Joël RIGUELLE

Bourgmestre de Berchem-Sainte-Agathe

0475/82 37 79 - joel.riguelle@berchem.brussels

Thibault WAUTHIER

Échevin de la Mobilité

0490/52.43.05 - twauthier@berchem.brussels

Mireille WALSCHAERT

Responsable du service Communication

02/464 04 85 – 0493/74 26 73 - mwalschaert@berchem.brussels